

# CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2018

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le vingt-trois novembre deux mil dix-huit à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – MAUPLIN Louis – THOMASSET Christiane – MOUSSERIN Jean-Luc – AUGER Patrick - DESSALCES Jean-Claude - LEROUX Richard – POTIER Nathalie - TRAVICHON Daniel - HENRY Elisabeth lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : BLANCHET Patrick

Secrétaire de séance : LEROUX Richard

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

### **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la commission d'évaluation des transferts de charges adopté par la Communauté d'agglomération.

### **INVESTISSEMENTS 2019**

Le Conseil Municipal valide la réalisation des investissements suivants sur l'exercice 2019 : travaux de voirie, sécurisation de l'école primaire, acquisition de divers matériels et étude dans le cadre du programme « reconquérir les centres-bourgs ».

### **ACQUISITION DE MATERIELS**

Le Conseil Municipal approuve le remplacement du photocopieur de la mairie et l'achat d'une auto laveuse pour l'espace rural culturel.

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

Le Conseil Municipal approuve des virements de crédits sur le budget 2018.

### **ALIENATION DE PATRIMOINE**

Le Conseil Municipal approuve le transfert des prêts – avec maintien de garantie –, pour la cession du patrimoine de l'Allier, de Cité Nouvelle à Auvergne Habitat.

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil Municipal décide d'apporter son concours au financement d'une formation professionnelle au profit d'un agent en contrat aidé.

### **REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE**

Le Conseil Municipal désigne, aux fins de composer la commission de contrôle chargée de la révision de la liste électorale, Patrick BLANCHET en qualité de membre titulaire et Jean-Luc MOUSSERIN en qualité de membre suppléant.

Fait à SEUILLET, le 27 Novembre 2018

Le Maire,  
BONNET Pierre

